



REGLEMENT DES EPREUVES DE RELAIS CROSS

3 épreuves de relais-cross ont été rajoutées au programme du cross national de Pacé Rennes métropole.

Pour les relais des enfants (école athlé et poussins), une équipe devra être constituée de 5 relayeurs pour être classée (entière liberté pour constituer les équipes pas d'obligation de mettre une fille mais elles peuvent constituer ou compléter une équipe.

Pour les relais adultes les équipes devront obligatoirement être constituées de 3 hommes et deux femmes.

Les clubs ou associations pourront engager plusieurs équipes

Programme et horaires des relais

16h00 = relais mixte des tous petits (école d'athlétisme)(5X600m)

16h15 = relais mixte des Poussins et poussines (5X800m)

16h00 = relais des adultes (toutes catégories)(5X1200m)

PARCOURS

Chaque relayeur aura à parcourir la distance de 600m pour les tous petits, 800 m pour les poussins et les poussines et 1200m pour les adultes.

ENGAGEMENTS

Les engagements pourront se faire uniquement par courrier ou par mail en téléchargeant le bulletin d'inscription (engagements gratuits)et sur place

En l'adressant à :

PACE EN COURANT BP 24229 35742 PACE CEDEX 2 ou à l'adresse mail
pace-en-courant@pace-en-courant.fr

RECOMPENSES

Un trophée ou coupe récompensera l'équipe vainqueur de chaque relais